



MAI 2020

LE JOURNAL MUNICIPAL DE RANGUEVAUX

N°328

LE MOT DU MAIRE

L'annonce par le Gouvernement de la fin progressive du confinement à partir du 11 mai va nous permettre, au terme de deux mois d'efforts, de retrouver un début de vie sociale, et surtout une reprise de notre économie. Mais attention, les premières semaines, les premiers mois qui vont suivre ne ressembleront en rien à la vie d'avant. Pour une raison simple : le virus sera toujours présent. Et notre premier devoir collectif restera de préserver la santé de tous et de ménager le personnel soignant qui a tant donné au cours de cette crise sans précédent.

Car chacun l'a bien compris : il faudra continuer à se protéger, tout particulièrement les personnes fragiles ainsi que nos Aînés. En effet, de nombreuses inconnues pèsent encore sur la meilleure façon de reprendre une vie familiale, scolaire, sociale, professionnelle normale, en attendant qu'un vaccin vienne mettre un terme à cette pandémie mondiale qui interroge nos modes de vie actuels.

Dans notre Commune, la solidarité inter-générationnelle et de voisinage a bien fonctionné et je voulais à cet instant remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à trouver des solutions permettant de rendre un service tant apprécié. C'est malheureusement en des temps difficiles comme ceux que nous traversons, que se mesurent les vertus de la proximité de l'action locale et la solidarité qui anime les habitants.

L'équipe municipale a pris de nombreuses décisions et j'ai souhaité vous en rendre compte dans cette édition du journal municipal. Plus que jamais, vos élus demeurent à votre écoute. En attendant, continuons de respecter les règles de confinement et les gestes barrières, qui permettent de sauver des vies.

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

Philippe GREINER

SPÉCIAL CORONAVIRUS

SOLIDARITÉ

Toute personne éprouvant des difficultés liées à l'âge ou au handicap peut se signaler en mairie où une réponse adaptée sera recherchée en lien avec le voisinage.

Afin de faciliter et améliorer votre quotidien, nous vous communiquons les adresses des quelques commerçants hayangeois qui livrent leurs marchandises sur RANGUEVAUX et un maraîcher de Metz.

Crèmerie d'Antan

mél : cremeriedantan@gmail.com
commandes par mél uniquement

Boucherie le Billot

mél : boucherie.billot@gmail.com
commandes par téléphone uniquement
le matin : 03 83 52 35 23

Restaurant le Gaulois

mél : rotisserie.le.gaulois@gmail.com
tél : 03 82 84 85 37
« Pas de carte, les contacter pour connaître le menu du jour »
commandes par téléphone ou par mél

Empi Fruits (Metz)

mél : empifruits@hotmail.fr
tél : 07 53 90 96 47
commandes par mél uniquement

La maison de retraite de Ranguevaux tient à remercier chaleureusement les habitants qui se sont spontanément proposés pour apporter une aide aux résidents alors qu'un nombre important de salariés de l'établissement étaient confinés à domicile. Cet engagement désintéressé a permis de passer le cap et de préserver une qualité de vie pour les Aînés confinés dans leurs chambres.

MASQUES

La fin du confinement pose actuellement la question d'un recours systématique au port du masque sur le domaine public après le 11 mai. L'Etat n'a donné aucune indication et aucun moyen financier pour régler cette question à l'heure où ces lignes sont écrites.

C'est pourquoi les Maires des 10 Communes du Val de Fensch ont donné leur accord pour l'achat de 70 000 masques lavables en tissu à destination des habitants. Ces masques coûtent environ 3 euros l'unité et seront financés à parité par la Commune et la Communauté d'agglomération.

L'équipe municipale a décidé de doubler la dotation pour les Ranguevallois et prendra à sa charge en totalité le coût d'un 2^{ème} masque pour chaque habitant. La livraison est attendue courant mai à une date qui reste à préciser compte tenu des centaines de millions de masques actuellement en commande.

Dès que ces masques seront livrés, une distribution sera effectuée par les élus dans chaque boîte aux lettres à partir du fichier de la liste électorale, complétée des enfants de 10 ans et plus pour chaque foyer. Vous n'aurez aucune formalité à accomplir, ni aucun déplacement à effectuer.

INFORMATION DES HABITANTS

La crise sanitaire montre combien la circulation de l'information est indispensable au plus près des habitants. Fidèle à ses engagements de campagne, l'équipe municipale a décidé d'adhérer au dispositif *PanneauPocket*.

Il s'agit d'une application gratuite qui permet de prévenir instantanément les citoyens par envoi de notifications sur les smartphones et tablettes concernant des informations relatives à la vie communale.

Alertes météo, coupures d'eau ou d'électricité, travaux sur la voirie, événements et manifestations, ce nouveau dispositif qui entre en fonctionnement début mai vous permettra, où que vous soyez, de rester connectés en temps réel à l'actualité de votre Commune.

Une affichette jointe au présent Journal vous explique comment télécharger gratuitement cette application.

PROPRETÉ

Depuis le 20 avril, l'usage de la benne à déchets verts située rue Sainte-Barbe est à nouveau autorisé. Il s'agissait d'une mesure très attendue par les habitants.

Les déchetteries demeurent pour l'instant fermées car les principales filières de traitement de déchets sont toujours à l'arrêt. Le Val de Fensch communiquera sur les dates de réouverture, vraisemblablement courant mai.

Par ailleurs, la propreté des voiries constitue également une priorité pour vos élus. C'est pourquoi, les fréquences de balayage mécanisé ont été doublées, à raison désormais d'une fois par mois. Prochain passage : **lundi 11 mai**. Merci de libérer trottoirs et caniveaux des véhicules lors du passage de la balayeuse.

En revanche, l'équipe municipale n'a pas souhaité expérimenter la javellisation du domaine public comme l'ont fait certaines Communes, en raison des dégâts causés par cette solution à l'environnement et de l'absence totale de bénéfice sanitaire démontré.

MAIRIE/POSTE

L'accueil de la mairie demeure fermé au public jusqu'à la fin du confinement. Une décision sera prise à cette date sur la réouverture du service en fonction de la situation sanitaire. Toutes précisions vous seront apportées par l'application mobile *PanneauPocket*.

En attendant, pour vos démarches administratives, il vous est possible de joindre le secrétariat de mairie par téléphone ou par mél chaque matin du lundi au jeudi.

De son côté, l'agence postale est à nouveau ouverte depuis le 27 avril aux horaires habituels. Vous aurez à observer les règles de distanciation sociale pour accéder au service postal.

ÉCOLES

Le Gouvernement a annoncé la reprise progressive des cours à compter du 11 mai pour une partie des écoliers, et la totalité des enfants sont censés avoir retrouvé l'école le 25 mai. Mais de nombreuses inconnues demeurent à l'heure actuelle : combien d'enfants par classe ? Devront-ils porter des masques ? Que faire des enfants qui ne seraient pas accueillis ? L'accueil périscolaire peut-il fonctionner ? Les repas peuvent-ils être pris en commun et dans quelles conditions ? En outre, il semblerait que le retour à l'école se fasse sur la base du volontariat.

Une communication spécifique sera organisée dès que des précisions seront apportées par les services du Ministère de l'Education nationale.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020/2021 auront lieu le **mardi 12 mai** par voie dématérialisée, il est recommandé d'envoyer par mél copie du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant.

Ces inscriptions concernent les enfants intégrant la petite section de maternelle, ainsi que les nouveaux élèves.

MANIFESTATIONS

La cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai ne sera pas organisée cette année.

Les manifestations associatives Mail'tour (1^{er} mai) et Marche gourmande (17 mai) sont supprimées.

SQUARES ET JARDINS / AIRES DE JEUX / EQUIPEMENTS SPORTIFS

L'usage des équipements sportifs municipaux (terrain de football, court de tennis) reste interdit par décision gouvernementale.

Les aires de jeux de la zone de loisirs du Fond Champ de Berger et du Square de l'Etang sont interdites d'accès jusqu'à la fin de la période de confinement. De même, les Jardins du Château et le Jardin de la Gringue sont également fermés au public. Une décision sera prise à cette date en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Enfin, le jardin paysager en cours d'aménagement dans les Prés est fermé à toute fréquentation pendant la durée des travaux. Le chantier devrait s'achever à l'été. Une information sera délivrée le moment venu.

JARDINS FAMILIAUX

Le Préfet de la Moselle a confirmé, par arrêté du 15 avril 2020, la possibilité d'un accès aux jardins familiaux « pour les seules nécessités liées aux cultures potagères et à la protection animale, et dans le strict respect des mesures barrières ».

Les personnes intéressées, notamment dans le secteur des Prés, doivent se munir du formulaire d'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le motif n° 2.

Il est rappelé à cette occasion que tout brûlage de végétaux à l'air libre est interdit et passible d'une amende.



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre **APPLICATION PANNEAUPOCKET**
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "**Play Store**" ou "**AppStore**" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)


3

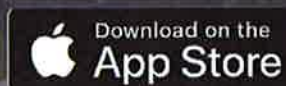
Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste



4

Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".